

Intenses débats autour du projet de piscine d'EDF

EDF a repoussé le dépôt de la demande d'autorisation de création de la nouvelle piscine d'entreposage de combustibles usés qu'il doit construire dans la Manche à la fin du premier trimestre 2024.

Philippe Legueltel

— Correspondant à Caen

Si les projets de développement du site d'Orano, situé sur la commune de La Hague (Manche), ont bien été au centre des annonces du gouvernement jeudi, celui concernant la construction par EDF de la nouvelle piscine d'entreposage de combustibles usés prévu au sein de l'usine Orano, s'est fait bien plus discret. Entre concertation préalable déjà menée et future enquête publique, face à certaines oppositions, les intenses débats locaux se poursuivent. *« Je n'ai pas entendu que la population y était opposée. Elle demande un avenir en termes d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire. Ce que nous sommes venus annoncer aujourd'hui ce sont des projets d'avenir pour le territoire »*, a tenu à préciser Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie.

Les rejets et les polémiques, apparus lors du débat public, entre 2021 et 2022, ont toutefois laissé des traces. Les réunions houleuses, parfois annulées, ont amené, à l'été 2022, la Commission du débat public à réclamer des précisions à EDF et à préconiser *« un dialogue constant [...] pour favoriser un débat ouvert, de manière à installer un niveau de confiance entre les parties concernées »*, obligeant le maître d'ouvrage à revoir sa façon de procéder.

Groupes de travail, comités de suivi et réunions de concertation

ont été mis en place depuis, malgré le départ d'associations opposées au projet. Au total, en 2023, 25 réunions ont été organisées, ce qui a permis de *« rencontrer plus de 700 personnes et d'avoir des échanges approfondis avec environ 300 personnes »*, souligne EDF qui prévoit d'élargir encore ce dispositif sur l'année 2024.

Mais le projet pourrait prendre un peu plus de temps qu'anticipé. Prévue à l'automne dernier, la remise de la demande d'autorisation de création d'EDF à l'Autorité de sûreté nucléaire a été repoussée au premier trimestre 2024.

Le futur bassin, censé être opérationnel en 2034, est très attendu.

Ce dossier qui vise à démontrer la sûreté des installations est le point de départ de l'examen du projet par le gendarme du nucléaire qui devra donner son aval. Selon EDF, ce décalage vise à *« prendre en compte deux orientations structurantes pour le projet, dont l'éloignement des habitations, proposées par la concertation »*.

Le futur bassin, censé être opérationnel en 2034, est très attendu. A partir de 2030, la place pourrait venir à manquer dans la piscine actuellement exploitée par Orano pour entreposer les combustibles usés d'EDF à la Hague. L'ASN a régulièrement alerté sur les risques que fait peser le manque de capacités d'entreposage des combustibles sur la production d'électricité en France. Faute de place, des solutions temporaires comme *« la densification »* de la piscine actuelle d'Orano sont envisagées. ■